

29 mai 2020

Les plaideurs de Davies se méritent les plus hauts honneurs à la remise de prix 2020 de Benchmark Canada

L'équipe primée de Litige de Davies a une fois de plus été récompensée pour son talent exceptionnel et son engagement envers le succès de ses clients en remportant quatre premiers prix à la remise de prix 2020 de Benchmark Canada tenue en ligne le 28 mai 2020.

L'associé Kent Thomson s'est vu décerner le prix du Temple de la renommée de Benchmark Litigation en reconnaissance de sa carrière prestigieuse et de sa réputation exceptionnelle.

Salué comme étant l'un des cabinets de premier ordre au Canada dans le domaine, Davies a aussi reçu le prix Cabinet de l'année en droit de la concurrence.

En outre, Davies a remporté deux prix Dossier d'influence (Impact Case awards) pour son travail dans les affaires suivantes :

- ***Hughes v Liquor Control Board of Ontario*** : Kent Thomson, Matthew Milne-Smith et Michael Lubetsky ont représenté la LCBO, laquelle a obtenu un jugement sommaire aux termes duquel une action collective fondée sur des allégations antitrust de plusieurs milliards de dollars a été rejetée, jugement qui a par la suite été confirmé par la Cour d'appel de l'Ontario.
- ***Procédure aux termes de la LACC de Bluberi*** : Jean-Philippe Groleau, Christian Lachance et Gabriel Lavery Lepage ont représenté l'appelante 9354-9186 Québec Inc. (auparavant Bluberi Jeux et Technologies) dans le cadre de sa procédure de restructuration et de sa victoire historique en Cour suprême du Canada en ce qui concerne le financement de litige et la conduite que doivent adopter les parties en cas d'insolvabilité.

En plus des prix remportés, Davies s'est vu accorder la plus haute mention, soit celle de « Fortement recommandé », à la fois en Ontario et au Québec dans l'édition 2020 du guide *Benchmark Canada: The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys*. Les associés Bill Brock, Guy Du Pont et Kent Thomson ont été retenus parmi les 50 meilleurs plaideurs au pays, alors que 16 avocats de Davies ont reçu la mention « Étoile en litige » et 3, celle d'« Étoile montante », dans 10 domaines de pratique.